



BULLETIN ADHÉSION - DON

Association *PROVENCE VERTE SOLIDARITÉS - UDV*
Siège : 148, Avenue Frédéric Mistral, 83170 Brignoles
Déclarée à la Sous-préfecture de Brignoles sous le N° : W833001203

Bulletin à compléter et à retourner à l'Association PROVENCE VERTE SOLIDARITÉS-UDV

COORDONNÉES

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal: Ville :
Courriel : Téléphone :.....

ADHÉSION

Déclare : Souhaiter devenir membre de l'association *PROVENCE VERTE SOLIDARITÉS-UDV*.
Avoir pris connaissance des statuts de l'association et s'engager à les respecter.

Adhésion Renouvellement d'adhésion

À ce titre, pour l'année civile 20.....

verser une cotisation de 10 €, ou avoir réalisé 3 demi-journées de bénévolat

DON ⁽¹⁾

Déclare : Vouloir soutenir l'action de l'association *PROVENCE VERTE SOLIDARITÉS - UDV*.

Faire un don de : 30 € 40 € 50 € Montant libre €

Un reçu me sera envoyé permettant déduction fiscale de ce don.

RÈGLEMENT

Par chèque, à l'ordre de « *Association Provence Verte Solidarités* » **Montant total versé :**

En espèces €

Par virement ⁽²⁾

Fait à, le Signature

(1) DÉDUCTION FISCALE (si vous êtes imposable)

Particuliers : 75 % du don, dans la limite de 530 €.

Au-delà, 66% du don déductible des impôts sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable

Entreprises : 60% du don déductible du bénéfice imposable dans la limite de 0,5 % du CA

(2) COORDONNÉES BANCAIRES POUR LES VIREMENTS :

Titulaire du compte : PROVENCE VERTE SOLIDARITÉS

Domiciliation : Brignoles (02101)

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02101	00037263031	68

Numéro de compte bancaire international (BAN) : FR76 3000 3021 0100 0372 6303 168

Identification Internationale de la Banque (BIC) : SOGEFRPP

Les informations recueillies sont nécessaires pour la bonne gestion de l'Association et de ses membres. Elles font l'objet d'un traitement informatique, non soumis à déclaration au titre de la dispense n° 8 issue de la délibération CNIL n° 2010-229 du 10 juin 2010. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétaire de l'Association.